

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 24 (1967)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Chez nous

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chez nous

## Le Comité national pour le sport d'élite

### Note

Le Comité national pour le sport d'élite est en fonction depuis un peu plus d'une année. Des sondages effectués à différents endroits ont laissé apparaître les lacunes quant à la connaissance de la structure exacte de notre organe central pour l'encouragement du sport d'élite. Nous croyons dès lors qu'il est indiqué de revenir brièvement sur l'historique du CNSE et de retracer son organisation.

### 1. L'histoire

Lors des Jeux Olympiques 1964 à Innsbruck, la Suisse n'a remporté aucune médaille. Ce fait n'a pas passé inaperçu dans notre pays. Les prestations des Suisses aux compétitions internationales n'étaient pas indifférentes au public et même au parlement. Partout on réclama des mesures en vue d'encourager le sport de pointe.

La discussion soulevée eut pour conséquence de pousser le Comité central de l'ANEP à examiner avec le bureau du COS et les fédérations affiliées les possibilités d'encourager le sport d'élite. Après maints pourparlers, auquels participèrent également des délégations de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, de l'EFGS de Macolin, du Département militaire fédéral et de la Société du Sport-Toto, le Comité central de l'ANEP arrêta les mesures suivantes dans sa séance du 23 juin 1964:

- Il désigna une Commission d'étude chargée de déterminer les mesures qui pouvaient encourager le sport de pointe et d'examiner jusqu'à quel point l'ANEP et d'autres organisations devaient assumer des tâches et des responsabilités dans ce domaine à côté des fédérations sportives.
  - Il rédigea à l'intention de l'Assemblée des délégués de l'ANEP une proposition de modification des statuts qui prévoyait l'encouragement du sport de pointe comme nouvelle tâche de l'ANEP.
- La Commission d'étude se mit immédiatement à la tâche sous la direction du président central de l'ANEP, Walter Siegenthaler, et déposa son rapport final une année plus tard à l'Assemblée des délégués de l'ANEP en formulant les postulats suivants:
- Arriver à une collaboration étroite entre l'ANEP et le COS dans le domaine de l'encouragement du sport d'élite.
  - Créer un organe spécial pour diriger le sport d'élite suisse. Cet organe sera désigné en commun par l'ANEP, le COS et la Société du Sport-Toto. Il sera responsable envers ses mandants. La Confédération (CFGS et EFGS) y sera représentée.
  - Nommer une commission technique qui sera subordonnée à l'organe central et qui accomplira ses tâches dans des commissions spéciales.
  - Instituer les commissions spéciales (ressorts) suivantes: 1. Compétitions internationales, 2. Athlètes, 3. Entraîneurs, 4. Centres d'entraînement, 5. Assistance médico-sportive, 6. Presse, radio, télévision.
  - Créer de nouveaux postes permanents au secrétariat central de l'ANEP pour la direction technique et le service de presse et d'information et les doter du personnel nécessaire.

### 2. L'organisation

L'Assemblée des délégués 1965 de l'ANEP a accepté ce rapport final et a chargé le Comité central de la réa-

lisation progressive des postulats dans le sens du rapport. En même temps, l'Assemblée des délégués a approuvé l'institution d'un organe exécutif qui se réunit pour la première fois le 10 janvier 1966 en séance constitutive: président: Walter Siegenthaler, président central de l'ANEP; vice-président: Raymond Gafner, président du COS; secrétaire: Rolf Bögli, secrétaire central de l'ANEP; membres: Fritz Fankhauser, président de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, Ernst Hirt, directeur de l'EFGS Macolin, Marc Hodler, membre du CIO, Prof. G. Schönholzer, directeur de l'Institut de recherches à l'EFGS, Ernst B. Thommen, directeur de la Société du Sport-Toto et Jean Weymann, secrétaire général du COS.

Les bases étant jetées, la phase d'organisation put commencer. La première tâche fut la nomination d'une Commission technique. Grâce à l'experte direction de Kaspar Wolf (Macolin), il a été possible, dans un temps relativement court, de former la Commission technique et différentes commissions d'experts et de nommer un directeur technique à plein temps en la personne de F. R. Imesch, maître de sport diplômé de l'Université de Cologne.

### 3. Les organes du CNSE

#### 3.1. Le bureau

Le président, le vice-président et le secrétaire constituent le bureau du CNSE, qui liquide les affaires ne pouvant être ajournées — sous réserve de l'approbation ultérieure du CNSE — et qui exerce la haute surveillance sur le secrétariat, dont le travail est assumé par le secrétariat central de l'ANEP.

#### 3.2. La Commission technique

La Commission technique est l'organe consultatif du CNSE. Elle constitue également son organe exécutif pour toutes les affaires qu'il lui confie, conformément aux plans d'action. Composée de la commission exécutive et des 6 chefs de ressorts, elle est convoquée en principe quatre fois par année.

La Commission exécutive, qui est composée du président de la Commission technique (K. Wolf), du délégué du COS (J. Weymann), du secrétaire (R. Bögli) et du directeur technique (F. R. Imesch), assure le contact entre le CNSE et ses organes, liquide les affaires conformément aux décisions du CNSE et de la CT, et surveille, contrôle et coordonne les travaux dans les ressorts et dans les commissions d'experts. La Commission exécutive se réunit en règle une fois par mois.

Les chefs de ressorts dirigent et surveillent le travail dans leurs ressorts respectifs, soit:

- |                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| 1. Compétitions internationales: | Thomas Keller, Zurich  |
| 2. Athlètes:                     | Jean Frauenlob, Genève |
| 3. Entraîneurs:                  | Marcel Meier, Macolin  |
| 4. Centres d'entraînement:       | Ernst Strupler, Berne  |
| 5. Assistance médico-sportive:   | Dr Ulrich Frey, Berne  |
| 6. Presse, radio, télévision:    | Karl Erb, Forch        |

#### 3.3. Les commissions d'experts

Chacun des 6 ressorts a une ou plusieurs commissions d'experts, qui sont désignées par le CNSE, sur proposition de la CT. La CT peut désigner également des commissions d'experts ad hoc pour des tâches temporaires. A côté des commissions dirigées par le chef de ressort respectif, les commissions d'experts suivantes sont actuellement en fonction:

Ressort 2: instruction des athlètes: Fridel Mayer, Lies-tal; questions sociales: Erich Schwyter, Berne; problèmes des espoirs: Paul Gygax, Zurich; films d'entraînement: Hans Rüegsegger, Macolin.

Ressort 4: centres d'entraînement en altitude: Karl Schneider, Zurich.

#### 4. Premières réalisations

Le 23 mars 1966, le CNSE s'est présenté à la presse à Berne. Nous retenons les points suivants de son activité jusqu'à ce jour:

- Conférence de presse à St. Moritz les 22 et 23 août 1966 sur le Centre national d'entraînement en altitude;
- 1er cours d'entraîneurs de condition physique du CNSE pour les chefs des centres d'entraînement et les entraîneurs des fédérations du 7 au 12 novembre 1966 à l'EFGS Macolin;
- 1er rapport annuel des entraîneurs fédéraux du CNSE du 8 au 10 décembre 1966 à l'EFGS Macolin;
- La délivrance des cartes d'élite;
- L'édition d'un manuel pour les fédérations (mars 1967);
- Collaboration étroite avec le COS pour les programmes de préparation olympique et pour toutes les questions y relatives (action temps libre olympique);
- Journée de travail des chefs de presse des fédérations à Berne le 15 avril 1967;
- Journée de travail pour les chefs de délégations le 20 mai 1967 à Zurich;
- Réalisation progressive du centre national d'entraînement en altitude à St. Moritz (stade d'athlétisme).

#### La relance de l'athlétisme suisse peut encore être accélérée

(...) Un élan propice a été donné. Il doit faire boule de neige maintenant. Dans le recrutement tout d'abord, dans la hausse des résultats des licenciés plus anciens ensuite. Sous le premier angle, sait-on que les lauriers de Meta Antenen ont permis à notre athlétisme féminin de plus que doubler l'effectif de ses licenciées. Clerc, Kuhn et Menet peuvent aussi avoir un semblable rayonnement.

Le comportement de la Suisse à Duisbourg plus précisément, et cette saison en général, (...) entraîne déjà des possibilités nouvelles de contacts internationaux. Des pays, qui n'avaient pratiquement rien à gagner d'un affrontement avec nous sauf un succès facile, se mettent dès maintenant à solliciter des rencontres internationales. C'est le cas pour la Norvège, la Finlande ou même la Grande-Bretagne pour ne donner que quelques exemples. Tout doit permettre la mise sur pied de matches plus nombreux, donc de contacts plus fréquents avec des adversaires permettant de s'élever encore. (...)

A quelque quinze mois des Jeux Olympiques, l'avenir s'annonce donc plus riant que celui que laissait entrevoir une bien modeste tenue lors des championnats d'Europe de fin 1966. L'appétit venant en mangeant, on s'est aussi mis en peine de rechercher dans d'autres pays des moniteurs capables de corriger les disciplines où de lourdes carences subsistent, comme les sauts en général et les lancers où un von Wartburg (...), un Ammann et un Hubacher masquent partiellement la faiblesse des hommes qui doivent les seconder ou les relayer. Le mouvement de relance est donc général.

En apparence tout au moins. Pour avoir vécu en Westphalie dans la compagnie ou la proximité des athlètes

suisses, nous savons que des lacunes subsistent. L'une des principales réside sans doute dans l'insuffisance d'une préparation psychologique appropriée. Un exemple? Le soir du premier jour de lutte, on avait mis sur pied une promenade de relaxation. La température a contraint les responsables à garder, en cours de promenade, pendant deux heures, des hommes qui avaient un énorme besoin de décontraction et qui, au lieu de cela, eurent tout loisir de ressasser entre eux, préjudiciablement, les exigences auxquelles ils allaient être soumis le lendemain. Tout cela parce qu'aucun programme de divertissement utile n'avait été prévu si le temps n'était pas favorable....

Nous ne cachons aucunement que cet exemple et d'autres, sur lesquels nous jugeons inutile de nous appesantir, nous donnent la conviction intime que les athlètes suisses, en leur état actuel de capacités, pouvaient encore faire mieux lors de cette demi-finale. Partant de là, nous ne craignons pas d'écrire que le chemin du progrès peut encore être plus rapidement parcouru. Et c'est peut-être là, dans cette tranche d'espoirs irréalisés, que réside un autre enseignement positif du redressement amorcé...

Paul-Maurice Paratte  
« La Tribune de Genève »

#### Les apprentis et le sport

(...) Le développement de la médecine du travail a permis de mettre en relief qu'il n'existe pas de métiers, même ceux qui exigent d'importantes dépenses physiques (maçons, ferblantiers, fondeurs, charpentiers, etc.), qui soient à même d'assurer un développement harmonieux du corps. Au contraire, on constate que la pratique de chaque profession fait appel à certaines catégories de muscles, au détriment d'autres. Il est donc souhaitable que, par des exercices physiques, on ait l'occasion de faire travailler les muscles qui sont trop souvent au repos, sinon, avec les années, on détruit l'équilibre du corps, ce qui est la source de nombreuses maladies. Les syndicalistes pensent qu'il n'est pas suffisant de donner à la jeunesse du temps libre pour faire du sport, mais qu'il faudra tôt ou tard insérer dans les programmes d'apprentissage des heures réservées à la culture physique. On est conscient, dans le mouvement syndical, des bienfaits que peut avoir un développement harmonieux de la personnalité des jeunes gens par la pratique des sports.

Or, des enquêtes récentes menées en France, en particulier, montrent que les travailleurs manuels et les apprentis font partie de ceux qui pratiquent le moins volontiers le sport. Cette constatation est regrettable. L'intérêt formidable qu'on accorde aux sports ne signifie donc pas que leur pratique se développe dans des proportions équivalentes. On peut en déduire que c'est avec raison que l'activité des groupes d'apprentis mis sur pied par les syndicats fait une part importante à la pratique des sports.

En fait, même si le sport occupe une place considérable dans la vie, une minorité de jeunes seulement pratique un ou plusieurs sports, bien que chacun se dise sportif, choisisse des habits sportifs, fume la cigarette du sportif et suive les manifestations sportives.

Une distinction s'impose entre ceux qui sont des sportifs et ceux qui se disent sportifs. Le fait de ne pas avoir « raté » une seule retransmission TV des matches de la dernière Coupe du monde de football, de connaître les noms, les qualités et les défauts des joueurs, de s'entasser dimanche après dimanche dans un stade, ne permet pas de s'intituler sportif. Hélas! pour trop de jeunes (et moins jeunes), le sport s'arrête là.

(suite page 172)

aspects du problème que pose l'introduction de l'organisation nouvelle ont déjà été évoqués dans ces colonnes, nous n'insisterons pas sur cette partie des délibérations, sinon pour relever les premières constatations faites dans les cours expérimentaux destinés aux adolescentes. Par contre, nous nous étendrons sur le quart de siècle de l'IP, devenue l'EPGS, car — à la veille d'un changement complet de structure — il est bon de faire le point, et aussi d'accomplir le geste de reconnaissance qui s'imposait à l'égard de quelques-uns des fidèles serviteurs d'une cause intéressante entre toutes. Toutefois, et avant d'entrer dans les détails de cette commémoration, signalons que les délibérations de Flims furent dirigées avec compétence par le chef de la section EPGS, Willy Räts, secondé par ses deux collaborateurs Witschi et C. Wenger, celui-ci assurant avec compétence la traduction. Signalons aussi la présence de représentants des autorités cantonales des Grisons, de la municipalité de Flims, du délégué de la commission fédérale de gymnastique et de sport, Hans Möhr, et de plusieurs hauts fonctionnaires fédéraux intéressés d'une façon ou d'une autre aux problèmes d'application de l'EPGS.

#### **Le 25 mai 1942... premier cours de moniteurs IP à Macolin**

Ceci posé, revenons à notre 25e anniversaire, qui — en réalité — a commencé avant 1942. Pour bien se mettre dans l'ambiance, rappelons qu'en cette époque la Suisse vivait des heures dramatiques et faites d'incertitude, et qu'un petit peuple éprouva de la liberté, la Finlande, venait de prouver face au monde étonné qu'il était capable de tenir le coup grâce à sa préparation physique et morale. C'est alors qu'une loi fédérale fut soumise au corps électoral helvétique... et repoussée le 1er décembre 1940, qui justement devait permettre de prendre des mesures afin de promouvoir davantage les exercices corporels au sein de notre jeunesse. Pour la petite histoire, précisons que le canton de Genève, à l'ébahissement général, apporta lui une majorité positive. Et nous l'écrivons avec une petite fierté rétrospective, puisque nous présidions le comité genevois d'initiative en faveur de la loi en question!

Mais nos autorités ne pouvaient rester sur cet échec, et le Conseil fédéral accepta en date du 13 décembre 1941 une proposition du Général Henri Guisan tendant à la création d'un « Office central pour la gymnastique et les sports », dont la responsabilité fut confiée au colonel Radunner. C'est alors qu'en mai 1942, un premier cours — suivi de nombreux autres — se déroula à Macolin, de façon à unifier les méthodes, sous la direction de celui que beaucoup d'entre nous désignent encore sous le vocable amical et différent de « major Hirt ». Petit à petit, l'organisation nouvelle — nouvelle dans sa formule, disons-le encore une fois — se développa avec les cours à option et un programme toujours plus varié. Non sans de sérieuses « bagarres » entre les « anciens » et les « modernes », certains nouveaux dirigeants profitant de l'occasion pour faire le procès de la SFG... à qui l'on reprochait de s'être préoccupée de ces problèmes depuis bien des années. Ceci toujours pour la petite histoire, et rappelé par quelqu'un qui a vécu cette époque. Epoque exaltante par ailleurs... où les « administratifs » n'étaient pas spécialement bien vus, avec le décorum donnant aux cours de Macolin un caractère bien particulier: le lever des couleurs, les chants... et le « Grand-Hôtel » très peu confortable et d'où les hôtes habituels venaient tout juste de faire leurs malles. Rappelons encore l'ordonnance de 1947, et le développement toujours plus intense de l'IP, devenue EPGS. C'est tout cela qui fut commenté par le directeur Ernst Hirt, et illustré par un film de l'époque.

#### **Cinq fidèles serviteurs de l'EPGS**

Puis des remerciements et des fleurs témoignèrent la reconnaissance de l'EFGS à cinq chefs cantonaux EPGS ayant 25 ans de fonction. A savoir Marcel Roulet (Neuchâtel) et Aldo Sartori (Tessin), tous deux de nos chers amis du SRI qui méritaient bien cet hommage, de même d'ailleurs que Otto Amiet (Soleure), G. Stäuble (Argovie) et S. Stehlin (Schaffhouse). Les uns et les autres furent applaudis chaleureusement, ainsi que le chef de la section EPGS Willy Räts, dont l'immense travail est connu de chacun. Et bien sûr que le grand animateur de la « maison », le directeur Ernst Hirt reçut la part qui lui revenait dans tous ces éloges. Passant sur tous les autres sujets de discussion, venons-en aux appréciations de Mlle M. Stoessel, actuellement à Macolin pour suivre de près tout ce qui touche le secteur féminin de « Jeunesse et Sport ». Ce qui est un gage de réussite. Mlle Stoessel rappela d'abord que les « cours d'introduction » avaient été suivis avec grand intérêt par environ 150 monitrices... et quelques moniteurs, un cours de répétition de 3 jours étant prévu pour les unes et les autres en 1968. Mais, ce qui est encourageant, c'est que les « cours expérimentaux » qui suivirent — et il y en aura encore d'autres en automne — ont été annoncés au nombre de 50, les premiers contacts avec les élèves ayant été intéressants à tous égards. La plupart de ces cours sont organisés par l'Association suisse de gymnastique féminine et la directrice en profita pour préciser combien sont et seront indispensables les contacts avec les grands groupements féminins. Et combien aussi une information précise et suivie est nécessaire à l'intention des autorités, des milieux scolaires, de la presse, etc. En bref, la partie nouvelle de « Jeunesse et Sport », touchant les filles, semble rencontrer l'approbation générale, et il faudra maintenant que les problèmes légaux et les moyens financiers indispensables... suivent le plus rapidement possible. Tel est en résumé l'avis unanime des participants à la conférence de Flims.

---

#### **Chez nous**

(Suite de la page 170)

Le sport spectacle, pratiqué la plupart du temps par des professionnels qui offrent une exhibition, est souvent la forme la moins recommandable du sport. En effet, elle déchaîne les passions, le chauvinisme et sous certains aspects la vulgarité, voire même la brutalité. Il est d'ailleurs caractéristique de constater que dans de nombreux pays (les régimes dictatoriaux d'Espagne et du Portugal en sont des exemples typiques) on cherche volontiers à orienter l'intérêt vers le sport; on évite ainsi que le peuple ne se préoccupe trop de son sort et des affaires publiques. Le sport est devenu un opium, sans compter qu'il fait rentrer des sommes considérables dans les caisses de l'Etat par les impôts qui sont perçus sur les billets et les gains du Sport-Toto. Enfin, le culte de la vedette, qu'on entretient par une propagande délirante, est un élément nocif, car les « dieux du stade » aussi sympathiques soient-ils, ne devraient pas être pris comme modèles. Il n'est que de constater les ravages du doping, les tricheries et la vanité qui règnent dans ces milieux.

En conclusion, on peut dire « vive le sport », le vrai sport, celui qui permet aux jeunes gens de développer harmonieusement leur personnalité, celui qui favorise la vie collective et qui tend à faire des hommes meilleurs dans une démocratie plus sociale et plus belle.

André Ghelfi « L'ouvrier sur bois »